



# FICHES DE SÉCURITÉ

## Spartan Chemical Company, Inc.

Date de révision 11-déc.-2017

### 1. Produit et identification de la société

**Identifiant du produit**

**Intitulé du produit :**

**Product Number:**

**Usage recommandé:**

**Usages contre-indiqués**

**TB-CIDE QUAT**

1021 , 1017

Désinfectant

Pour usage industriel et institutionnel seulement

**Compagnie :**

Spartan Chemical Company, Inc.

1110 Spartan Drive

Maumee, Ohio 43537 USA

800-537-8990 (Business hours)

[www.spartanchemical.com](http://www.spartanchemical.com)

**Numéros de téléphone d'urgence disponible 24 heures:**

**Médicaux d'urgence/Information:** 888-314-6171

**Transport/Déversements/Fuites:** CHEMTREC 800-424-9300

### 2. Identification des risques

**Classification GHS**

Lésions oculaires graves/irritation  
oculaire

Catégorie 2A

**GHS Éléments d'étiquetage**

**Terme d'avertissement**

**Symboles:**

**AVERTISSEMENT**



**Mentions de danger**

**Mises en garde**

**Prévention**

Provoque une irritation oculaire grave

Laver soigneusement les mains et toute surface cutanée exposée après manipulation.  
Porter une protection pour le visage/les yeux

**Réponse**

**-Les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant  
plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à  
rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale.

**-Traitement spécifique:**

Voir Fiches de sécurité Section 4 : 'Premières Mesures de Premiers Soins' pour des  
informations supplémentaires.

**Conservation:**

**Mise au rebut:**

Sans objet

Sans objet

**Risques Non Classées:**

Sans objet

**Autres informations**

- Peut être nocif par ingestion
- Peut causer une irritation de la peau.
- L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Conserver hors de la portée des enfants.

0.03383% du mélange est constitué d'ingrédients ayant une toxicité non connue.

### 3. Composition/information relative aux ingrédients

intitulé chimique :	No de CAS	% [poids]
eau	7732-18-5	60-100
éther de diéthylène glycol monbutylique	112-34-5	5-10
tétrasodium éthylènediaminetétraacétate	64-02-8	1-5
chlorure d'alkyl diméthyl éthybenzyl ammonium	85409-23-0	0.1-1
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	68391-01-5	0.1-1

Identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact de la composition a été retenu comme un secret commercial.

### 4. Mesures de premiers soins

- Contact avec les yeux** Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale.
- Contact par la peau :**  
**-Par inhalation :** Laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau: Obtenir une aide médicale. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal.
- Ingestion:** Rincer la bouche. NE PAS causer le vomissement. Ne jamais donner ce produit par voie orale à une personne inconsciente. En cas de malaise, demander un avis médical.
- Note aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyen d'extinction approprié :** Produit ne favorise pas la combustion, Utiliser l'agent d'extinction adapté à un incendie de type encerclant
- Risques spécifiques associés aux produits chimiques**  
**Produits de combustion dangereux** Le produit sec peut brûler. Les produits de combustion sont toxiques. Peut comprendre Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
- Équipement de protection et mesures à prendre pour les pompiers** Porter MSHA / NIOSH approuvé auto un appareil respiratoire autonome (ARA) et équipement de protection complet. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec un pulvérisation d'eau.

### 6. Mesures en cas de fuite accidentelle

- Précautions personnelles :** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
- Précautions pour l'environnement**  
**Méthodes de nettoyage :** Ne pas rincer du déversement sur le sol, dans les pluviales égouts ou les cours d'eau. Prévenir toute fuite ou tout déversement supplémentaire, si cela peut être fait en sécurité. Contenir le déversement, recueillir à l'aide d'une matière absorbante non combustible (p. ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant convenable pour élimination selon la réglementation locale ou nationale (voir section 13).

### 7. Manipulation et entreposage

<b>Conseils pour une manipulation sans risque</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle et de sécurité. Laver soigneusement après manipulation.
<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de portée des enfants. Protéger du gel.
<b>Durée de Conservation Suggérée:</b>	1 an à partir de la date de fabrication.

### 8. contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Limites des scénarios de contamination en milieu professionnel** None established.

intitulé chimique :	VLE ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
éther de diéthylène glycol monbutylique 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	-	-

**Contrôles d'ingénierie :** Assurer bonne ventilation générale.  
Si les pratiques de travail génère des poussières, de fumées, de gaz, vapeurs ou brouillards qui exposent les travailleurs à des produits chimiques au-dessus des limites d'exposition professionnelle, ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie doivent être considérés.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage :** Porter des lunettes anti-éclaboussures.  
**Skin and Body Protection:** Porter caoutchouc ou d'autres résistant aux produits chimiques gants.  
**Protection respiratoire** Pas nécessaire avec l'utilisation prévue.  
Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si respiratory irritation se produit, l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH/MSHA adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section 3 devrait être considérée.

**Précautions générales d'hygiène :** Laver soigneusement les mains et toute surface cutanée exposée après manipulation. Voir 29 CFR 1910,132 à 138 pour plus de conseils.

### 9. Propriétés chimiques et physiques

<b>État physique :</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Incolore
<b>Odeur</b>	Citron
<b>pH</b>	12.0-12.5
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'ébullition/limites d'ébullition</b>	98 °C / 208 °F
<b>point d'éclair</b>	> 94 °C / > 201 °F ASTM D56
<b>taux d'évaporation</b>	< 1 (BuAc = 1)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'inflammabilité inférieure :</b>	Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	1.016
<b>Solubilité/s</b>	Soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage :</b>	Aucune information disponible
<b>température d'auto-inflammation</b>	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité</b>	Aucune information disponible

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Ce matériau est considéré comme étant non-réactif dans les conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses** Ne devrait pas se produire avec la manipulation et le stockage normal.

**Conditions à éviter** Températures extrêmes et ensoleillement direct.

**Matières incompatibles :** Agents oxydants puissants. Acides puissants.

**Produits de décomposition nocifs :** May include carbon monoxide, carbon dioxide (CO<sub>2</sub>) and other toxic gases or vapors.

## 11. Information toxicologique

**Moyens possibles d'exposition :** Yeux, la peau, ingestion, inhalation.  
**Les symptômes de l'exposition:**  
**-Contact avec les yeux** Douleur, rougeur, gonflement de la conjonctive et une vision floue.  
**-Contact par la peau :** Séchage de la peau.  
**-Par inhalation :** Nasale inconfort et de la toux.  
**-Ingestion:** Douleurs, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.  
**Immédiats, Retardés, Chroniques Effets**  
 Renseignements sur le produit Données non disponibles ou insuffisantes pour une classification.

### Mesures Numériques de Toxicité

Les estimations de toxicité aiguë suivants (ATE) sont calculées sur la base du document du SGH.

ATEmix (oral) 12697 mg/kg  
 ATEmix (par voie cutanée) 27166 mg/kg  
 ATEmix (inhalation-poussière/bruine) 447.8 mg/l

### Toxicité Aiguë Information sur les Composants

intitulé chimique :	Oral LD50	DL par voie cutanée50 :	Inhalation LC50
eau 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	non disponible	non disponible
éther de diéthylène glycol monbutylique 112-34-5	= 5660 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	non disponible
tétrasodium éthylènediaminetétraacétate 64-02-8	= 1658 mg/kg ( Rat )	non disponible	non disponible
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium 68391-01-5	= 850 mg/kg ( Rat )	= 2300 mg/kg ( Rabbit )	non disponible

**cancérogénicité** Aucun des composants présents à 0,1% ou plus sont inscrites à être cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

## 12. Information écologique

### Écotoxicité

intitulé chimique :	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité aux microorganismes	Crustacés
éther de diéthylène glycol monbutylique 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	non disponible	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
tétrasodium éthylènediaminetétraacétate 64-02-8	1.01: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	41: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 59.8: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	non disponible	non disponible

**Persistence et dégradabilité** Aucune information disponible.

**Bioaccumulation :** Aucune information disponible.

**Autres effets secondaires** Aucune information disponible

## 13. Précautions à prendre pour l'élimination

**Élimination des déchets** Éliminer conformément aux réglementations fédérale, de l'État et locale.

**Contaminated Packaging:** Éliminer conformément aux réglementations fédérale, de l'État et locale.

## 14. Information relative au transport

**DOT** Non Réglementé

<b>Nom d'expédition correct</b>	Non Hazardous Product
<b>Dispositions particulières</b>	Expédition descriptions peuvent varier selon le mode de transport, les quantités, taille du paquet, et / ou de l'origine et de destination. Vérifier avec un formé expert en des matériaux dangereux transports pour obtenir des informations spécifiques à votre situation.
<b>IMDG :</b>	Non Réglementé
<b>Nom d'expédition correct</b>	Non Hazardous Product

## 15. informations réglementaires

### **Statut TSCA:** (Substance Toxique Section 8 Control Act (b) Inventaire)

Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses ou exclues de l'inscription sur l'inventaire TSCA des substances chimiques.

### **SARA 313**

Ce produit contient les substances suivantes figurant:

#### **éther de diéthylène glycol monbutylique**

No de CAS 112-34-5 applies to R-(OCH<sub>2</sub>CH<sub>2</sub>)<sub>n</sub>-OR', where n = 1, 2, or 3, R=Alkyl C7 or less, or R = Phenyl or Alkyl substituted phenyl, R' = H or Alkyl C7 or less, or OR' consisting of Carboxylic acid ester, Sulfate, Phosphate, Nitrate, or Sulfonate  
Chemical Category N230

### **Catégories de dangers SARA**

#### **311/312**

<b>Risque sanitaire aiguë :</b>	Oui
<b>Risque chronique pour la santé :</b>	No
<b>Risque d'incendie :</b>	No
<b>Risque de décompression soudaine</b>	No
<b>Risque de réaction</b>	No

### **Proposition de la Californie 65 :**

Ce produit ne sont pas soumis aux exigences d'avertissement Proposition 65 de Californie.

**EPA Pesticides Numéro** 1839-83-5741

#### **d'enregistrement:**

#### **Déclaration EPA:**

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité, et du lieu de travail des étiquettes sur non-pesticides produits . Voici les risque informations exigée sur l'étiquette des pesticides:

#### **EPA Pesticide étiquette:**

ATTENTION. Tenir hors de portée des enfants. Provoque une irritation modérée des yeux. Eviter le contact avec les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé et avant de manger, boire, mâcher de la gomme ou de fumer.

## 16. autres informations

<b>NFPA</b>	<b>Risques à la santé:</b> 2	<b>Inflammabilité :</b> 0	<b>Instabilité :</b> 0	<b>Spécial:</b> N/A
<b>HMIS</b>	<b>Risques à la santé:</b> 2	<b>Inflammabilité :</b> 0	<b>Risques physiques</b> 0	

**Date de révision** 11-déc.-2017  
**Raison de la révision:** Section 7 et 9

### **Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique de sécurité sont exacts au meilleur de notre connaissance, de nos informations et de nos convictions à la date de sa publication. Les renseignements sont fournis à titre de lignes directrices en matière de traitement, d'utilisation, d'entreposage, de transport, d'élimination et de rejet sécuritaires et ne doivent pas être considérés comme une garantie ni une norme de qualité. Les renseignements concernent les matières précises désignées et pourraient ne pas être valables dans le cas de l'utilisation de ladite matière en combinaison avec une autre ou lors de tout procédé, sauf si précisé dans le texte.

**End of Safety Data Sheet**